

Dialogue social et réorganisation de l'administration interne de l'université

Déclaration du président de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne faite à la réunion des directeurs et responsables administratifs des UFR et Composantes, jeudi 30 mai 2013.

Mesdames et Messieurs les directeurs et les responsables administratifs,

Vous avez reçu hier matin, mercredi 29 mai 2013, sur les listes de diffusion internes à notre université un communiqué des élus au Comité technique de l'université des syndicats CGT, UNSA, SNASUB, FSU et Sup'Autonome. Ce communiqué dénonce la politique sociale de l'université en des termes extrêmement violents : « politiques indignes de notre université » ; « politique indemnitaire indécente » ; « gestion autoritaire » ; « dégradation du dialogue » ; « dialogue social interrompu » ; « climat délétère et totalement anormal » ; « climat totalement étranger à Paris 1 » ; « souffrance au travail intolérable » ; « abus de décision » ; « dérapage » ; « brimades » ; « harcèlements » ; « déménagements forcés » ; « éviction des fonctions professionnelles » ; « méthodes scandaleuses, brutales et illégitimes » ; « procédés allant de l'humiliation au mépris » ; « diffusion insidieuse de préjugés sur le personnel BIATSS » ; « dégradation de la gestion des services ». Conclusion : « Nous ne reconnaissons plus notre établissement ».

Tout ce qui est excessif est insignifiant ; et l'on a quelque mal, en effet, à reconnaître notre université et les relations existant entre son équipe dirigeante, ses personnels administratifs et ses personnels enseignants dans ce tableau d'Apocalypse. Sur plusieurs points de ce communiqué, qui contiennent des affirmations inexacts ou erronées, l'administration apportera en temps voulu les rectifications nécessaires. Dans l'immédiat, comme président de cette université, pleinement solidaire des orientations générales de notre politique d'établissement et des processus administratifs qui en découlent, je voudrais brièvement rappeler devant les directeurs et responsables administratifs des UFR et Composantes réunis aujourd'hui pour débattre des grandes décisions que requiert l'avenir de notre université à court et moyen termes, les principes qui sont les nôtres en matière de dialogue social et de réorganisation de l'administration interne de notre université. Cette brève déclaration tiendra en trois points.

1 – En premier lieu, ce communiqué manifeste une indifférence presque complète envers la situation générale de notre université dans un contexte national lui-même très dégradé. Il ne prend en compte ni le déficit structurel de quatre millions d'euros généré depuis 2011 par le passage aux responsabilités et compétences élargies, ni l'insuffisance des compensations de l'État en matière de charges salariales, de pensions et de locations, ni la nécessité, rappelée avec force par nos autorités de tutelle comme par le récent comité de visite de l'AERES, de voir notre établissement posséder des outils de pilotage modernes et efficaces, des instruments de gestion des personnels intégrés et efficaces et des moyens d'analyse et de maîtrise de la masse salariale, des dépenses et des recettes, des conventions et des contrats adéquats. Le communiqué ne fait pas davantage justice aux efforts considérables menés depuis un an par la nouvelle équipe présidentielle, dans des conditions extrêmement difficiles, afin de revenir à l'équilibre budgétaire tout en rationalisant ses modes de gestion, en préservant autant qu'il est possible son offre de formation et en sanctuarisant le budget de la

recherche et des bibliothèques tout en parvenant à éviter jusqu'à ce jour toute suppression de poste et tout licenciement.

2 – En second lieu, ce communiqué caricature les réalités du dialogue social ainsi que la politique sociale dans son ensemble, telles qu'elles sont conduites au sein de notre université. L'ensemble des assemblées statutaires inscrites dans les lois et règlements qui régissent les établissements d'enseignement supérieur publics sont scrupuleusement respectées, qu'il s'agisse des réunions du Conseil d'administration, du Conseil scientifique, du Conseil des études de la vie universitaire, voire du Congrès des trois Conseils dans les circonstances importantes comme la préparation des Assises de l'enseignement supérieur ou de l'examen de la future loi sur l'enseignement supérieur ; mais aussi du Comité d'hygiène et de sécurité, des Comités techniques et des commissions paritaires d'établissement des agents ITRF et des AENES ; pour la première fois dans notre université, une Commission paritaire d'établissement des agents non titulaires a été régulièrement convoquée ; une Commission de médiation est en train d'être formée et se réunira avant l'été ; enfin un Conseil des directeurs et responsables administratifs des UFR et composantes, qui n'est pas prévu par les textes, est également réuni à dates rapprochées afin que l'ensemble des acteurs de l'université soit entendu sur toutes les questions. La fréquence de ces réunions est plus dense que dans bien des établissements ; dans l'ensemble de ces instances, les débats sont, je crois, ouverts et souvent animés, la parole est libre, aucune question n'est écartée. Aussi la politique sociale de l'établissement est-elle un aspect central de nos orientations : à cet égard, il est proprement scandaleux que soit passé sous silence, sous le prétexte d'une discussion de grille indiciaire, le fait que l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, en dépit de toutes les difficultés auxquelles elle doit faire face, se soit dotée pour la première fois de son histoire, contrairement à de nombreux établissements, d'une échelle salariale pour les agents non titulaires.

3 – En dernier lieu, ce communiqué manifeste une incompréhension évidente des nécessités actuelles d'une rationalisation et d'une modernisation de l'administration universitaire. Il convient de le rappeler avec une certaine solennité : l'équipe présidentielle élue au printemps 2012 entend poursuivre et conduire à son terme, pendant la durée de son mandat, la mise en œuvre de l'organigramme cible proposé par le directeur général des services et voté en 2010 par le Conseil d'administration afin de doter notre université de l'organisation, des outils et des compétences nécessaires à un grand établissement d'enseignement supérieur public. Nous le ferons dans le cadre d'un dialogue social approfondi avec les personnels et leurs représentants, dans le respect de la dignité des personnes, avec toute l'attention requise envers les situations individuelles et collectives ; et nous accompagnerons autant que nécessaire les agents dans l'évolution de leurs métiers et de leurs pratiques afin de consolider une administration fondée sur la compétence et l'efficacité.

Nous sommes tous ici – j'en ai la conviction – également attachés aux principes et aux valeurs de l'enseignement supérieur public ainsi qu'à la réussite collective de notre université dont l'ambition est d'être à la fois une université de masse et une université de recherche. Cette ambition ne saurait se réaliser sans le rassemblement de toutes les énergies et de toutes les intelligences. C'est, par-delà les appréhensions légitimes ou les inquiétudes exagérées, à la réalisation de ce projet commun que nous appelons les personnels administratifs comme les personnels des bibliothèques et les personnels enseignants, dans la conviction que le dialogue social et la démocratie universitaire ne sont en rien contradictoires avec la montée en puissance d'une administration moderne, rationnelle, performante et compétente au service de la formation et de la professionnalisation de nos étudiants.